

MONTREAL *Infos*

Bulletin municipal de la ville de Montréal du Gers - Année 2013

SES ARTISANS



SOMMAIRE



Editorial	p 3
Finances	p 4
Délibérations	p 5 - 6
Interco	p 7 à 9
Paléontologie	p 10
Tourisme	p 11
Cadre de vie	p 12 à 14
Nouveaux installés	p 15 à 17
Education / Culture	p 18 - 19
Social	p 20
Associations	p 21 - 29
Sécurité / Prévention / Infos	p 30
Etat civil	p 31

MONTREAL INFOS

Bulletin municipal de la ville de Montréal du Gers. Janvier 2014.

Directeur de Publication : Gérard BEZERRA

Adjoint à la communication : Michel LAFFARGUE

Comité de rédaction :

Huguette CARLES, Christian DUFFAU, Pierrette SEGAT

Secrétariat de rédaction : Alain Huc de Vaubert

Coordination : Françoise FAVERY, Marie-Françoise TAUZIEDE,

Ludovic LAFONTAN

Tirage 800 exemplaires

Création, réalisation & impression : Feuille à feuilles - Condom

Imprimé avec un programme de reconnaissance de certification forestière sur presse numérique

Contact Mairie : 05.62.29.52.00

Courriel : mairie-montreal@wanadoo.fr

Site : www.montrealdugers.fr



Chers concitoyens,

L'année passée, je vous avais informé de trois projets importants pour lesquels la commune se donnait le temps de la réflexion pour les préparer et les engager.

Sauvegarde et mise en valeur de Séviac

Le projet est prêt et comme annoncé précédemment, il a été fait appel à du mécénat par un organisme spécialisé.

Cette démarche de recherche de financements supplémentaires va se poursuivre encore une bonne partie de l'année 2014. Au vu du résultat final de cette souscription, cet investissement pourra se réaliser ou pas.

Rénovation de la base de loisirs

La communauté de communes de la Ténarèze a décidé de prendre en charge ce dossier.

A la mi-janvier, une réunion de présentation du projet aura lieu au siège de la communauté de communes pour validation.

Création d'un lotissement de 26 lots

Les démarches administratives sont en cours pour sa réalisation.

Les lots viabilisés devraient être livrés à la fin du 1er semestre 2014 pour mise en vente.

Pour ce qui est des travaux réalisés en 2013, toutes les rues du villages ont vu une réfection de leur revêtement. La deuxième tranche de réfection de la toiture de l'école a été réalisée de même que pour la toiture du secrétariat de Mairie.

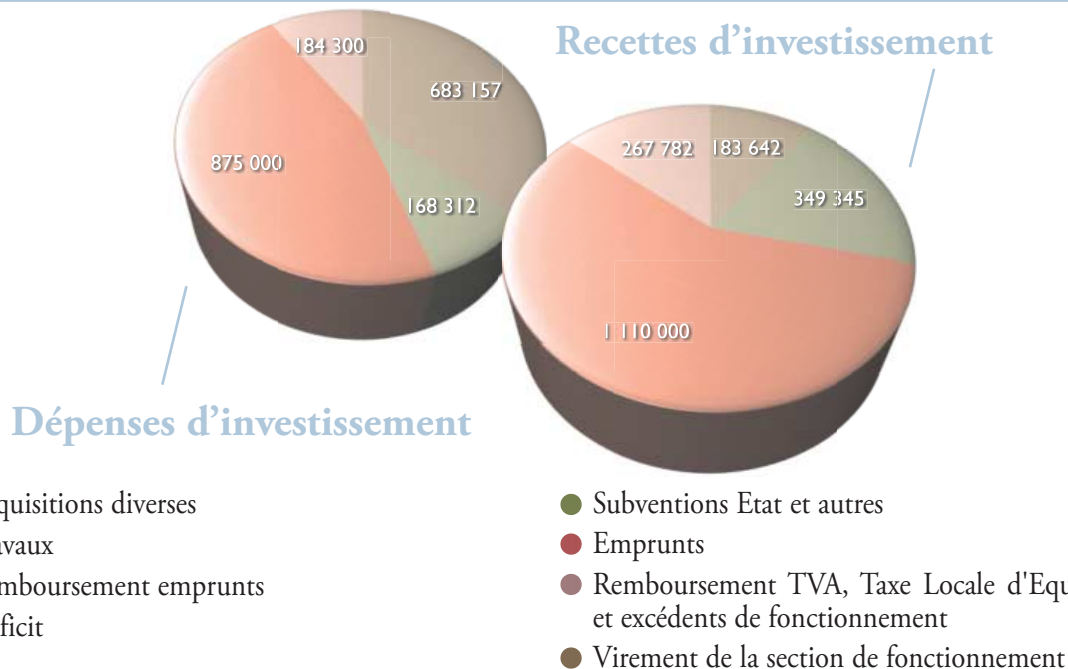
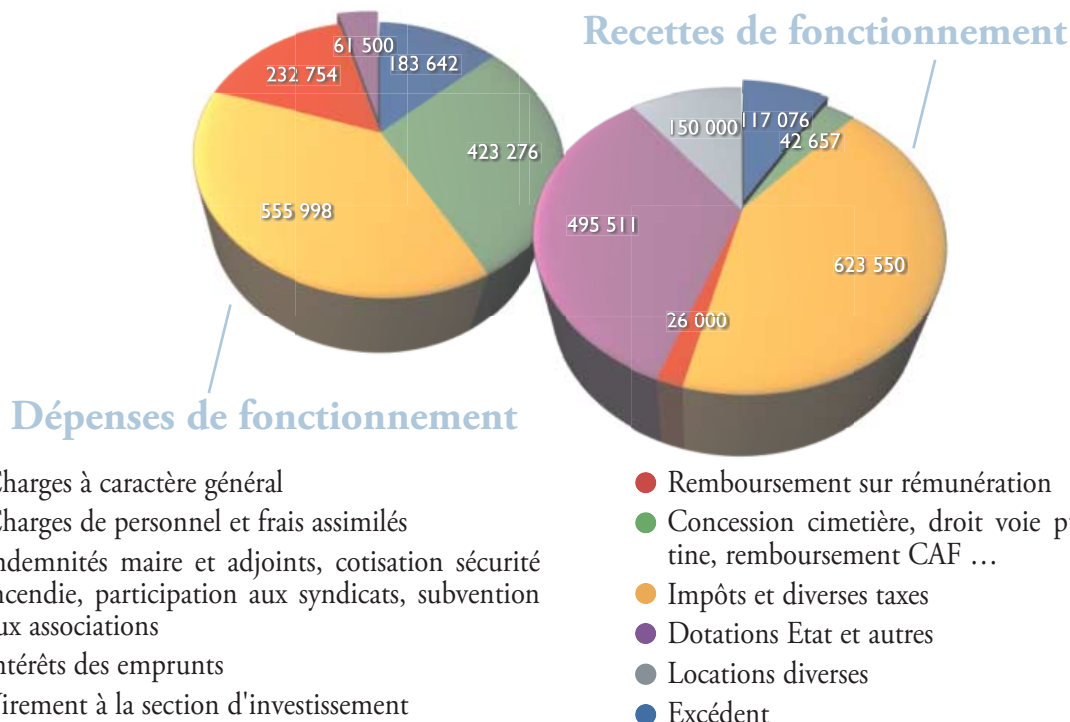
Enfin, **soulignons avec satisfaction l'obtention de la première fleur** pour le fleurissement de notre village. Ce

sera un plus pour la notoriété de celui-ci et accentuera l'intérêt des touristes et favorisera l'économie locale.

D'autres réalisations sont en cours de finalisation que je vous présenterai lors de la **cérémonie des vœux de la municipalité qui aura lieu le dimanche 26 janvier à partir de 11h30 à l'espace multimédia**, à laquelle la population de Montréal est cordialement invitée à venir partager le verre de l'amitié.

A l'aube de cette nouvelle année, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom du conseil municipal, nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite, avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent ou qui nous ont quittés.

Gérard Bezerra



Compte Administratif 2012

Ce document est le relevé des opérations financières, recettes et dépenses effectuées dans le courant de l'année 2012. Le Conseil Municipal, réuni le 27 mars 2013 a approuvé à l'unanimité des membres présents le Compte Administratif 2012 de la Commune.

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses réalisées	1 234 460,11 €	Dépenses réalisées	561 358,89 €
Recettes réalisées	1 587 154 18 €	Recettes réalisées	393 047,55 €
Excédent	352 694,07 €	Déficit	168 311,34 €

BUDGET 2013

Le 10 avril dernier, à l'unanimité des 10 membres présents, le conseil municipal a voté le budget primitif 2013 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 1 457 170 € et à 1 910 769 € en investissement. Les taux d'imposition restent inchangés.

Principaux travaux réalisés :

Bâtiments communaux.....	66 560 €
Cimetière Montréal.....	13 616 €
Lotissement	100 000 €
Aménagement & Voirie.....	110 519 €
Chariot élévateur.....	6 634 €

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 février 2013

Travaux d'entretien à la base de loisir, suite à l'étude sur les aménagements à envisager, réalisée par la communauté de communes de la Ténarèze.

Maintien de la participation des communes avoisinantes dont les enfants fréquentent le groupe scolaire à 600 € par élève.

Accord d'une subvention de fonctionnement de 22 000 € à l'école de musique avec le versement d'un acompte de 10 000 €.

Accord d'une subvention de fonctionnement de 36 000 € et signature d'une convention avec l'association ALEC Le Coffre à Malice.

Adoption du principe de représentativité communale dans la communauté de communes de La Ténarèze à compter des prochaines élections municipales.

Approbation des statuts modifiés de la communauté de communes de La Ténarèze en date du 18 janvier 2013.

Convention d'occupation à titre gratuit d'un bureau à l'hôtel de ville par la Direction Départementale des Finances Publiques pour sa permanence du mardi.

Acceptation du programme de la deuxième tranche de restauration de l'intérieur de la chapelle de Luzanet pour une somme totale de 215 280 € répartis comme suit : État 90 000 €, soit 50 % ; département 36 000 €, soit 20 % ; autofinancement 89 280 €.

Demande d'une subvention de 13 890 € à la Région, soit 20 % du montant des lots concernant les décors peints, les vitraux et les menuiseries pour la restauration intérieure de la chapelle de Luzanet, s'élevant à 69 450 €.

Prolongation de l'occupation à titre gracieux d'un local communal en rez-de-chaussée de l'hôtel de ville aménagé à ses frais par Mlle Kelly Espitalier pour son activité d'esthéticienne.

Indemnité de déplacement pour les agents recenseurs d'un montant de

140 € pour le village et de 210 € pour la campagne .

Emprunt de 100 000 € sur une durée de 10 ans au taux de 3,60 % auprès de la Banque Postale pour financer l'achat d'un terrain au quartier Bitalis, destiné à être loti.

Acceptation d'engager une étude sur la rénovation thermique de la gendarmerie et de programmer des travaux d'amélioration et d'isolation.

Acceptation d'un devis de 2 189,13 € présenté par la société agréée Socotec pour des travaux de rénovation électrique à la gendarmerie.

Acceptation d'un devis de 6 106,18 € présenté par l'entreprise Jean-Marc Castay pour engager des travaux sur la toiture du secrétariat de la mairie.

Acceptation d'un devis de 4 077,50 € HT présenté par l'EURL Fabien Possamai pour restaurer les caniveaux des rues Calmette, de La Ténarèze, des Écoles et du Stade.

Séance du 24 mars 2013

Approbation du compte administratif 2012 de la commune.

Approbation du compte de gestion 2012 de la commune dressé par M. Chambon, Receveur municipal.

Approbation du compte administratif 2012 du CCAS.

Approbation du compte de gestion du CCAS dressé par M. Chambon, Receveur municipal.

Séance du 14 avril 2013

Vote des taux des taxes directes locales pour 2013 : Taxe d'habitation : 10,18 ; Taxe sur le foncier bâti : 24,48 ; Taxe sur le foncier non bâti : 114,49.

Vote des subventions aux associations.

Acceptation d'un devis de 67 309,31 € TTC présenté par la STPAG pour la réfection de la voirie de certaines rues du village.

Séance du 13 juin 2013

Création d'un lotissement communal d'une superficie de 7 ha 56 a 91 ca

aux lieux dits Pémay et Bitalis, qui sera nommé « Les Jardins de Bitalis ».

Création d'un budget annexe du lotissement « Les Jardins de Bitalis » assujéti à la TVA sur marge au taux de 19,6 %.

Vote du budget annexe du lotissement « Les Jardins de Bitalis » pour un volume global de 530 428 €.

Acceptation de travaux d'isolation, du remplacement des équipements électriques de chauffage et de menuiseries extérieures à la gendarmerie. L'installation de menuiseries en PVC sera programmée en 2014.

Transfert de compétences optionnelles au Syndicat Départemental d'Énergies du Gers en matière d'éclairage public, de signalisation lumineuse et de régulation de trafic, de communication électronique et d'infrastructures de charge.

Transfert d'un prêt de 100 000 € de la commune au lotissement « Les Jardins de Bitalis ».

Création d'une participation spécifique pour l'extension du réseau électrique sur la VC N° 28 d'Arquizan à Sarrat.

Garantie d'emprunt de 235 000 € (à hauteur de 10 %) de la SA Gasconne HLM du Gers pour la construction de trois logements PLUS Les Remparts.

Garantie d'emprunt de 140 000 € (à hauteur de 10 %) de la SA Gasconne HLM du Gers pour la construction de deux logements PLAI Les Remparts.

Accord des règles de représentativité communale à la communauté de communes définies par la CCT le 27 mars selon les modalités suivantes : 1 délégué pour les communes de moins de 251 habitants, 2 délégués pour les communes de 251 à 500 habitants, 3 délégués pour les communes de 501 à 1 000 habitants, 4 délégués pour les communes de 1 001 à 5 000 habitants, 15 délégués pour les communes de plus de 5 000 habitants.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juillet

Vote d'une deuxième tranche de travaux de voirie intra-muros selon un devis de 32 173 € présenté par la société STPAG.

Séance du 1er août

Acceptation d'un devis de 1 000 € présenté par la société Application Mécénat de Paris pour rechercher des fonds privés afin de réduire la part d'autofinancement de la commune concernant les travaux de l'église de Corneillan (10 000 €).

Acceptation d'un devis de 3 000 € présenté par la société Application Mécénat de Paris pour rechercher des fonds privés afin de réduire la part d'autofinancement de la commune concernant les travaux de l'église de Luzanet (30 000 €).

Acceptation d'un devis de 2 250 € présenté par la société Application Mécénat de Paris pour rechercher des fonds privés afin de réduire la part d'autofinancement de la commune concernant les travaux de l'église de Genens (22 500 €).

Souscription d'un prêt de 150 000 € sur dix ans auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne pour financer les travaux de voirie et de bâtiment.

Séance du 28 août

Renouvellement d'un contrat d'Agent Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} septembre.

Création d'un emploi aidé sous la forme d'un Contrat d'Avenir pour l'école maternelle.

Enquête publique à la charge des demandeurs proposant d'acheter une partie d'un chemin communal limitrophe de leurs propriétés au hameau d'Arquizan.

Adoption d'une nouvelle dénomination pour le quartier du pont, qui s'appellera désormais « Quartier du Québec ».

Attribution d'un fonds de concours exceptionnel d'un montant de 6 270,90 € par la communauté de communes de La Ténarèze pour la

réhabilitation de la base de loisir selon les propositions d'aménagement du CAUE.

Attribution des marchés concernant la maçonnerie, les décors peints et les sculptures, l'électricité, les menuiseries et les vitraux pour la restauration intérieure de la chapelle de Luzanet. Demande d'une subvention au titre de la réserve parlementaire à M. Raymond Vall, sénateur du Gers.

Séance du 1er octobre

Recrutement d'un agent temporaire non titulaire au grade d'attaché 4e échelon pour l'élaboration du bulletin municipal.

Acceptation d'un devis de 9 905 € présenté par l'entreprise Plastigers pour le remplacement de menuiseries au réfectoire de la cantine scolaire.

Renouvellement de la convention de mise à disposition de la maison de retraite à l'association Mont-Royal en Gascogne.

Attribution d'une subvention supplémentaire de 600 € à l'association de l'école de musique en fonction de l'augmentation de la masse salariale des intervenants.

Location de l'appartement N° 2 de la Résidence Charles De Gaulle à M. Nicolas Haurillon au prix de 326,35 € et 21 € de charges par mois à compter du 1er octobre.

Renouvellement du bail de la caserne de gendarmerie pour neuf années pour un montant annuel de 68 400 €, révisable tous les trois ans.

Acquisition d'un lave-vaisselle neuf pour la salle multimédia auprès d'Énergies 32 à Condom pour un montant de 4 500 €.

Séance du 14 octobre

Accord d'une demande d'extension du site de préparation et de conditionnement de vin et production par distillerie des alcools exploités sur le territoire de la commune émise par la SCV Béraut Domaine de Pellehaut.

Validation de l'acquisition de parcelles à vocation de zone d'activité par la communauté de communes de

La Ténarèze à la commune de Valence-sur-Baïse, à la suite de l'entrée de cette dernière dans la communauté de communes.

Accord d'une subvention de 2 500 €, qui sera inscrite au prochain budget, pour le voyage scolaire des trois classes du cycle 3 à Paris en juin 2014, afin de limiter la participation des familles à 110 €.

Approbation des statuts modifiés de la communauté de communes votés en conseil communautaire le 25 septembre.

Après 2 réunions d'information et de consultation de la population concernant l'adoption des points de collecte des ordures ménagères, il a été décidé à l'unanimité de demander que les conteneurs collectifs, dans le centre du village, soient totalement enterrés.

Séance du 12 décembre

Demande de subvention à la Région et au Département, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), pour les travaux de mise en conformité électrique de l'église Notre-Dame de Montréal (devis de 31 023,43 € TTC).

Cession de la parcelle mitoyenne entre le jardin de l'ancienne perception et l'église aux propriétaires M. et Mme Charles pour la somme de 250 €, sous réserve d'acceptation des servitudes d'accès pour l'entretien et autres maintenances de l'église.

Convention avec l'ASA de Lasserre pour la saisie et la gestion de sa comptabilité par le secrétariat de la mairie, selon une compensation annuelle de 360 €.

Augmentation, sur la base des variations de l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE et après consultation de l'ADIL, des loyers, à partir du 1er janvier 2014, de la Résidence Charles De Gaulle de 0,90 % et du groupe scolaire de 0,90% à 1,88%, en fonction de la date de signature du bail.

Avis favorable à la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Osse, Guiroue, Auzoue.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

DES CONSEILS & DES AIDES POUR ISOLER ET RÉNOVER L'HABITAT ANCIEN

Depuis septembre 2012, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de revitalisation rurale est mise en place pour trois ans sur les vingt-sept communes adhérant à la communauté de communes de La Ténarèze.

Il s'agit d'améliorer le confort des logements des propriétaires occupants, ainsi que de créer des logements locatifs, en valorisant le parc existant et luttant contre le bâti vacant et dégradé.

Les résidences principales peuvent ainsi bénéficier de travaux d'économie d'énergie concernant l'isolation, le chauffage, les huisseries, etc..., mais aussi d'une adaptation au vieillissement ou au handicap (aménagement de salle de bain, monte escalier), tout comme une réhabilitation dans le cas d'habitat indigne ou dégradé.

Les propriétaires bailleurs, ceux de logements vacants ou les investisseurs immobiliers peuvent être accompagnés pour rénover des logements vétustes ou dégradés occupés et même pour réhabiliter et remettre aux normes des



logements vacants afin de les réintroduire sur le marché.

Un cabinet de consultant est chargé d'accompagner les projets et sa conseillère se tient à la disposition du public trois jours par mois dans chacune des trois permanences à Condom, Valence-sur-Baise et Montréal-du-Gers. Lors de ces rencontres, elle aide à la définition des projets ainsi qu'à leur validation et effectue de nombreuses visites à domicile pour évaluer les travaux à réaliser et prodiguer des conseils techniques. L'agence propose également un suivi administratif et financier pour la préparation et la réalisation des travaux.

À côté de travaux d'aménagements pour des personnes en perte d'autonomie, la préoccupation principale porte sur les économies d'énergie (isolation, systèmes de chauffage) car il y a de gros besoins pour le bâti ancien et les aides sont conséquentes.

La conseillère accueille le public à Montréal le 4^e mardi du mois de 9 h 30 à 11 h 30 à la salle du conseil municipal.

OUVERTURE D'UN GRAND CHANTIER POUR L'URBANISME

Si l'on s'agit d'un serpent de mer pour les uns ou d'une urgente nécessité pour les autres, la communauté de communes de La Ténarèze a engagé la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) pour réglementer et spatialiser l'utilisation du sol à travers des normes imposables. En clair, on ne pourra plus agir au gré de ses envies ou de ses intérêts propres en matière de construction et d'urbanisme, au profit de l'avenir du territoire et de l'intérêt général.

Ce dossier complexe mais d'un intérêt capital demande un gros travail de

préparation avec la collaboration nécessaire de chacune des vingt-sept communes concernées. Il devrait arriver à terme en 2016 ou 2017 pour se substituer aux cartes communales ou PLU pour les quelques communes, qui avaient déjà entamé une démarche urbanistique et s'imposer à toutes les communes membres de l'intercommunalité.

Malgré ses complexités administratives, ses contraintes et sa rigueur, ce programme propose des ateliers par groupes de communes afin d'informer et de faire de la pédagogie auprès des élus. Dans un second temps, une

action d'information sera engagée à l'égard de la population.

Les services de la communauté de communes travaillent actuellement à l'élaboration d'un cahier des charges qui devrait être présenté en février 2014 à l'ensemble des conseillers et des communes concernées.

Il est possible que le PLUI, qui s'élabore sur cinq années, dérange quelques projets particuliers, mais il s'agit avant tout de penser l'avenir du territoire et de placer l'intérêt général en priorité absolue.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PREND SOIN DES ROUTES

L'entretien des routes communales et des chemins ruraux fait désormais partie des compétences de la commu-

nauté de communes de La Ténarèze. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2013, l'intercommunalité a investi

quelque 90 000 € sur la commune autour des routes de Séviac, Caude et La Hérouse.

L'OFFICE DE TOURISME EN RÉSEAU INTERCOMMUNAL

Depuis que Montréal a rejoint la communauté de communes de La Ténarèze en 2011, l'office de tourisme est devenu une antenne permanente de l'office de tourisme intercommunal, dont le rayon d'action s'étend sur quelque vingt-sept communes.



Avec beaucoup de compétence et d'amabilité, Céline Duchemin assure l'accueil, mais cette extension géographique a élargi son domaine d'intervention avec une importante activité numérique : « Nous ne nous contentons plus de la seule promotion de notre commune, mais nous avons désormais une vision globale à vingt-sept », témoigne-t-elle avec enthousiasme.

Pour autant, en 2013 à Montréal, elle a observé une fréquentation stable à 17 000 visiteurs. Dès le mois d'avril, la fréquentation des pèlerins sur le chemin de Saint-Jacques augmente, ainsi que celle des camping-cars. Cette dernière clientèle est très présente avec un pouvoir d'achat important, en recherche de randonnées, de gastronomie, mais aussi de visites culturelles. Un événement comme la Flamme de l'Armagnac attire des participants venant de plus en plus loin. Quant à la clientèle familiale de juillet-août, elle est arrivée plus tardivement pour des séjours plus courts.

L'année 2013 aura été marquée par la mise en place du site Internet Flaran

Baïse Armagnac, qui s'inscrit dans le projet régional de grand site. Ce travail d'équipe aura nécessité un an pour réaliser une vitrine pensée comme un outil interne à destination des prestataires et de la clientèle. Il recense l'exhaustivité de l'offre en matière d'hébergement, restauration, producteurs, visites, randonnées avec la mise en place d'itinéraires touristiques thématiques.

De simple pourvoyeur de renseignements, le métier évolue vers celui de conseil en séjours, prescripteur de vacances et animateur de territoire, car chaque agent de l'office de tourisme intercommunal connaît parfaitement le territoire avec tous ses prestataires. Ils sont devenus de véritables experts de la connaissance du territoire et de ses activités.

Parallèlement, Céline et ses collègues ont suivi une formation numérique afin d'accompagner les prestataires dans la pratique et la mise en place d'outils de visibilité.

www.flaran-baise-armagnac.com

Le saviez-vous ?

En 2012, sur le territoire de la Ténarèze :

- 1/ la capacité d'accueil est de 6 687 lits touristiques,
- 2/ le nombre de nuitées touristiques est de 586 400 nuitées,
- 3/ le nombre de touristes est évalué à 99 500 personnes pour une durée moyenne de séjour de 5,9 nuitées,
- 4/ les recettes touristiques représentent 15,2 m€.



PÔLE ARCHÉOLOGIQUE

OUVERTURE DE LA DOMUS ELUSA, SÉVIAC EN DEVENIR

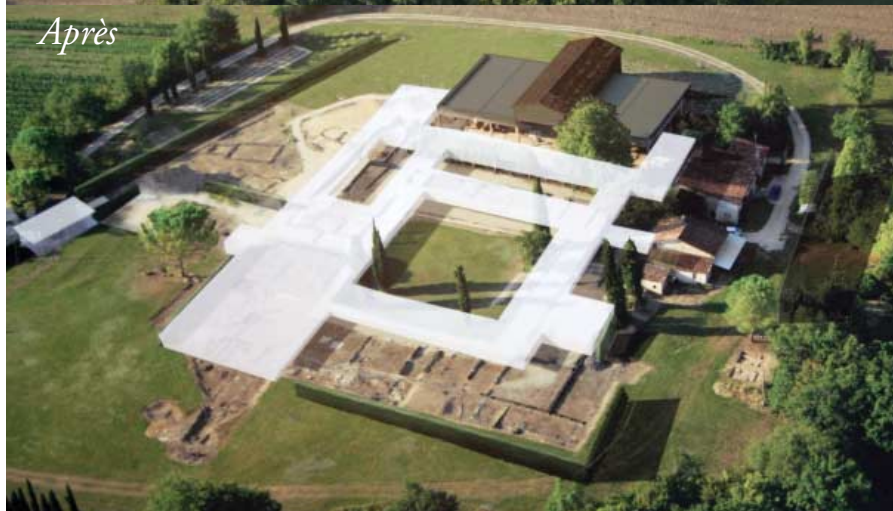
Pour le pôle archéologique Elusa-Séviac, l'année 2013 aura été marquée par la finalisation d'un centre d'interprétation « Elusa capitale antique » dans l'ancienne gare d'Eauze et de la Domus de Cieutat ouverts au public depuis l'été et inaugurés en novembre.



© C. Cazaubon



Avant



Après

À Séviac, un projet architectural d'envergure a été validé pour couvrir en totalité les mosaïques et envisager un nouveau parcours de visite. Avec la fondation du patrimoine, le Sivu (syndicat à vocation unique) du pôle archéologique recherche des partenariats ainsi que du mécénat privé pour mener à bien ce projet. Pour l'heure, ce projet a déjà obtenu un accord de financement de 50% de l'État et de la Région. La fondation pays de France du crédit agricole et la SCV de Tariquet ont versé respectivement 20 000 € et 10 000 € au Sivu pour la sauvegarde des sites.

Le territoire a tout à gagner dans cette réalisation pour l'avenir en termes d'attractivité touristique et de notoriété pour la bastide.

MONUMENT



HISTORIQUE

Site de Séviac

BÉON, UN GISEMENT PALÉONTOLOGIQUE UNIQUE



moins géologique, et est considéré d'intérêt international.

Une couverture avec des chemins périphériques, financé par la ville de Toulouse, permet de bonnes conditions de travail pour les fouilleurs et facilite l'accès à tous les publics. Le matériel sur site aidera à visualiser le passé de Montréal et à comprendre à son propre rythme pourquoi l'on trouve de nombreux fossiles dans le site.

Le site de Béon fait partie d'un réseau franco espagnol, La Route des Origines, qui rassemble trois sites en Catalogne et quatre en France avec la Cité de l'Espace à Toulouse, le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse et le site À Ciel ouvert de Fleurance. Cet itinéraire permet de partir à la découverte des origines de l'univers, de la terre et de la vie, des Pyrénées et de son peuplement.

Tout au long de l'été 2013, la mairie a accueilli une exposition pédagogique sur cet itinéraire au premier étage de la salle des Cornières.

Chantier de fouilles paléontologiques
Lieudit Béon - 32250 Montréal-du-Gers
Tél.: 05 67 73 84 84

E-mail : museum@mairie-toulouse.fr
Web : www.museum.toulouse.fr

Découvert par hasard en 1987, le gisement paléontologique de Montréal est un des sites majeurs d'Europe et le plus important gisement paléontologique découvert en France depuis un siècle. Il est daté d'environ 17 millions d'années. Il appartient au Muséum de Toulouse.

Une faune fossile d'une richesse extrême y a été trouvée. Depuis sa découverte, des milliers d'os ont été

dégagés ; plus de 90 espèces de vertébrés ont été répertoriées, incluant 50 espèces de mammifères, de reptiles, d'amphibiens et d'oiseaux. De plus, 4 espèces nouvelles pour la science ont été décrites.

Ce site possède une grande valeur patrimoniale par l'importance des découvertes et sa formidable richesse paléontologique. Le gisement fait partie des différents inventaires de patri-



LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

Qualité, Notoriété, Développement sont depuis sa création les 3 axes de la stratégie de l'association.



Les animateurs du développement économique

Préserver et valoriser le patrimoine de ses communes membres pour accroître leur notoriété et susciter ainsi leur développement économique...

Les 3 animateurs sont :

Cécile Varillon, Chargée de Développement, Anne Gouvernel, Chargée de Communication et Pascal Bernard, Chargé de Qualité et délégué général.

Année pré-électorale oblige, la Commission Qualité n'a pas examiné de nouvelles candidatures.

Deux ateliers techniques ont été organisés en amont de l'assemblée générale 2013 à La Flotte (Charente-Maritime) sur l'accessibilité des établissements recevant du public (Loi Handicap) et sur le thème « Redynamisation des commerces en centre bourg ».

Un nouveau produit édité sous la marque « Plus Beaux Villages de France » en octobre 2013. Il s'agit d'un agenda perpétuel qui présente, chaque jour, une photo de village. Une boutique de vente en ligne a par ailleurs

été mise en place tout récemment sur le site Internet de l'association. Désormais, les internautes, futurs visiteurs des villages, pourront acheter directement sur le site la carte routière Michelin, le guide touristique, l'album, l'agenda perpétuel et la carte de membre du Club des Amis.

Sur le plan de la communication médiatique, l'année 2013 a été marquée par des retombées très importantes, en particulier sur le plan national : France 2 (« Le village préféré des Français »), BFMTV (Série de reportages « Trésors de France »), M6 (magazine « Capital »), Pleine Vie (« Bol d'Air » - Les Plus Beaux Villages de France), France Info (Interview de Pascal Bernard)...

Avec 1 066 441 visiteurs uniques au 30 septembre 2013, le site Internet de l'association www.lesplusbeauxvillages-defrance.org a déjà dépassé la fréquentation de l'année 2012 (943 055 visiteurs).

La page officielle de l'association sur le site communautaire Facebook compte plus de 9 000 « fans », soit près de deux fois plus qu'en 2012.



UNE FLEUR POUR MONTRÉAL !

Par l'obtention d'une première fleur décernée par la commission régionale du fleurissement, Montréal vient de rejoindre le club envié des villes et villages fleuris comme une dizaine d'autres communes gersoises.



© Bruno Hoomaert

Les Gersois lors de la remise des prix 2013 à l'Hôtel de Région

En 2013, ce label n'a été décerné qu'à seulement sept nouvelles communes en Midi-Pyrénées, dont une seule dans le Gers.

Cette démarche à long terme aura nécessité quelque six années de préparation pour les élus et les agents techniques qui ont travaillé conjointement avec les spécialistes de l'UDOTSI, Arbre et Paysage 32, le CAUE, le Centre Permanent Initiative Environnement (CPIE) et bien évidemment les horticulteurs, qui ont délivré conseils et avis techniques.

Afin de répondre aux critères d'attribution, ils se sont conformés à de multiples exigences concernant la prédilection de massifs en pleine terre, un choix de végétaux respectant la biodi-

versité avec nombre de plantes mellifères, un arrosage automatique soucieux de la dépense en eau, la maîtrise des produits chimiques, l'utilisation de plantes tapissantes pour les talus, ainsi que des bois raméaux fragmentés pour le paillage.

Au-delà du seul fleurissement, ils ont porté une attention particulière à l'embellissement environnemental avec une volonté affirmée d'intégrer des notions de développement durable. Cela passe par un souci permanent de la propreté urbaine avec l'installation de bornes de déjections canines, de cendriers, un affichage urbain maîtrisé dans des vitrines spécifiques, une uniformisation de la signalétique du village, des entrées de village soignées

avec la création de nouveaux massifs.

Fleurir sa commune, c'est bien sûr créer un espace de vie agréable et accueillir tout en augmentant son attractivité touristique, qui génère des retombées économiques. En cohésion avec la population, ce geste donne un aspect fédérateur et permet une pédagogie inter générationnelle. En effet, les enfants de l'école ont planté des arbres avec des personnes âgées.

Parallèlement à la démarche de fleurissement, les réseaux aériens ont été enfouis afin de valoriser le patrimoine bâti, les puits, lavoirs et carrelots ont été mis en valeur, tandis que des rénovations de façades privées se sont poursuivies.







Quelques chiffres pour 2013

1 500 plants

(vivaces et fleurissement printemps-été)

700 fleurs automne-hiver
ont été plantées

La commune entretient quelque
5 hectares de pelouse intra-muros.



UN GITE D'ÉTAPE AU VILLAGE

Françoise Soula et Christian Conort ont ouvert en avril 2013 la Halte du Rempart, qui offre dix places d'hébergement aux pèlerins.



C'est la passion de la randonnée et l'un de ces nombreux « hasards » du chemin de Saint-Jacques, qui a amené Françoise et Christian dans le Gers et à Montréal. En marchant sur le « Camino », ils ont eu un coup de cœur pour Montréal et ils voulaient à leur tour ouvrir un gîte dans le Gers avant la date de la retraite de Christian, qui arrivait en mai 2013. Cherchant dans diverses communes, ils ont eu l'opportunité de cette maison de 300 m² sur quatre étages construite dans le rempart du XIII^e siècle et ouvrant sur la place.

Il leur aura fallu un peu plus de deux années de travaux, essentiellement réalisés par eux-mêmes, pour redonner vie à cette vaste maison, qui était fermée depuis longtemps.

Ces marcheurs ont bénéficié de l'accueil des autres pendant de longues années et ils ont souhaité à leur tour accueillir les pèlerins par cette activité complémentaire non commerciale. Leur motivation principale est l'accueil et le partage dans l'esprit du chemin et

cela tombe bien puisqu'ils ont découvert que Montréal se trouve à la jonction de la voie du Puy et d'une variante de celle de Vézelay. Ils souhaitent également participer à la vie du village et c'est volontairement qu'ils ne proposent pas de restauration afin de laisser les pèlerins libres et de les orienter vers les restaurants du village.

Pour leur première saison, alors qu'ils n'étaient pas encore répertoriés dans les guides, ils ont accueilli environ cinq cent pèlerins selon une moyenne de trois par jour. Ils n'oublieront pas le premier d'entre eux arrivé dès le 4 avril, ni le centième, qui pataugeait sous les fortes pluies du mois de mai.

« Avec une fréquentation internationale (Allemands, Hollandais, Anglais, Autrichiens, Norvégiens, mais aussi Américains, Australiens et même Haïtiens), les échanges sont brefs le temps d'une étape, mais souvent intense avec des personnes de 25 à 80 ans représentant tous les milieux sociaux », disent-ils avec enthousiasme.

La chaleur de leur accueil, leur présence, le partage de la vie du chemin et de ses valeurs, les conseils pratiques prodigués, les conditions de confort offertes leur ont valu l'obtention du label « Les Haltes vers Compostelle ».

Françoise et Christian se sentent bien à Montréal où ils ont reçu un accueil formidable. Ils se sont d'ailleurs engagés dans plusieurs associations du village.

La Halte du Rempart, 11 Place de l'Hôtel de ville 32250 Montréal du Gers, tél. 05 81 68 10 55 / 06 15 15 34 38 ; lahaltedurempart@hotmail.fr



UN FERRONNIER D'ART AU VILLAGE

Après avoir travaillé de nombreuses années chez des compagnons ferronniers à Montpellier, Nîmes, Aire-sur-L'Adour, puis à Eauze en tant que chef d'atelier, Xavier Gavalda s'est installé à son compte en janvier 2013.



Même si son arrière grand-père était forgeron, il ne s'agit pas d'une tradition familiale mais d'un goût profond depuis l'adolescence où il a toujours aimé bricoler. Il a même dû se battre contre les préjugés des enseignants et autres conseillers

d'orientation scolaires pour imposer son choix quand on voulait le diriger vers des études générales.

Il est devenu entrepreneur lorsque son ancien patron a pris sa retraite, mais ce dernier reste présent et passe régulièrement à l'atelier. S'il pratique l'art de la

serrurerie, la ferronnerie constitue l'essentiel de ses travaux, dans le département comme beaucoup plus loin, avec des rampes, des garde-corps classiques ou des escaliers contemporains, dans des maisons neuves ou en restauration.

Au bout d'un an, sa petite entreprise fonctionne bien, mais s'il forme des apprentis, il envisage de continuer à travailler seul à cause de l'importance des charges. Pour autant, il ne regrette surtout pas d'être devenu son propre patron car il est maître de son temps et il a une relation différente et plus responsable avec la clientèle.

Père de deux enfants, il n'a pu trouver à se loger à Montréal, mais il apprécie de travailler au village où il se sent parfaitement bien.

Xavier Gavalda : 06 89 82 73 05

UN GARAGISTE AU VILLAGE

Le Charentais Luc Herry a repris en location le garage de Christian Dubernet depuis le 12 décembre.



Fils de militaire et lui-même ancien militaire, ce passionné de mécanique, père de deux garçons de 21 et 22 ans, fut mécanicien sur chars d'assaut à Valence, puis mécanicien général, spécialisé dans la restauration de voitures

anciennes. « Cela m'a pris à douze ans lorsque je suis tombé amoureux d'une Renault 5 Alpine que mon père venait d'acquérir et cette passion pour les voitures anciennes ne m'a plus quittée ».

Avec sa compagne, Catherine Legot il

a décidé de venir découvrir le Gers en voyant une annonce de location de garage. Séduits par l'affaire, ils sont tombés sous le charme de la beauté du village accentuée par la chaleur des habitants. Cet homme de conviction a également convaincu un jeune, diplômé d'un bac pro option carrosserie peinture, de venir s'installer avec lui dès le mois de janvier.

Jamais à cours de challenge, ce mécanicien dans l'âme prépare une 4 L pour le 17^e 4 L Trophy qui démarrera de Paris le 16 février et arrivera 7 jours après au Maroc. L'objectif est que chaque équipage apporte des fournitures scolaires à destination. Les deux jeunes qui conduiront cette voiture recherchent 2 000 € de sponsoring (chaque donateur sera mentionné sur la voiture).

Luc Herry 05 62 28 06 36 ou 06 24 38 07 57 – luc-herry@orange.fr

UNE AUTO-ÉCOLE AU VILLAGE

Grégory Roger a ouvert l'auto-école cantonale Mont royal le 1er juillet 2013. Pour ce montréalais de naissance, c'est un retour au village qui l'a vu grandir, après plusieurs années passées à Toulouse et Agen.

Aimant partager son goût pour la conduite et fort d'un bon contact avec les jeunes, ce métier lui a paru tout naturel. Muni des examens nécessaires, il a réussi le concours pour intégrer une école toulousaine fondée par le créateur de l'École de Conduite Française, qui dispense une formation intensive de huit mois. Il a ensuite exercé en tant que moniteur pendant deux ans et demi jusqu'à ce qu'il décide de créer sa propre entreprise en apportant au village un service qui n'existait pas.

Grégory Roger s'inscrit dans la proximité en récupérant ses jeunes élèves chez eux ou à la sortie du lycée de Condom. Affichant une volonté de faire réussir ses élèves, il entend leur apporter le meilleur service dans un rapport convivial et obtient ainsi un bon taux de réussite à l'examen. Conscient que la conduite est capitale en secteur rural, il enseigne également à quelques adultes. Mais dans l'air du temps, il n'a pas encore eu à faire repasser de permis après la perte de la totalité des points.

La publicité se fait par bouche à oreille



et l'entreprise fonctionne bien. Satisfait au bout de six mois d'activité Grégory se dit fier d'avoir pu construire quelque chose au village. Avec un bon potentiel de jeunes dans le canton, il espère un développement harmonieux. Dans un

futur proche, il envisage de présenter le concours BAFM afin de pouvoir former de futurs moniteurs.

Grégory Roger : 06 87 81 15 71 ou 05 62 28 80 32

LES ARTISANS

1^{er} page de couverture : de gauche à droite et de haut en bas :

Denis Polesello (mécanicien agricole) — Jean-Marc Castay (charpentier couvreur) — Pierre Vazzola (mécanicien agricole) — Ludovic Polesello (ébéniste) — Nelly Despax (SARL Bezerra exploitant de carrière et entreprise de travaux publics) — Eric Lannelongue (plombier) — Fabien Possamaï (maçon) — Jean Del Saz (plaquiste plâtrier) — Pascal Pallares (maçon) — Gérard Tosetto (entrepreneur de travaux agricoles et de fauchage) — Xavier Gavalda (feronnier d'art) — Serge Betuing (garagiste) — Jean-Pierre Antoniazzi (entretien parcs et jardins) — Stéphane Lussagnet (entretien parcs et jardins) — Ludovic Suarez (peintre) — Francis Bonnet (ébéniste) — Patrick Couderc (plombier).

LES COMMERÇANTS

en 4^e page de couverture : de gauche à droite et de haut en bas

Mario Porotto (Café des arcades) — Grégory Roger (auto-école Montroyal) — Julien Descamps (Gédimat-Maribon) — Brice Iachemet (TLR Négoce) — Michel Laffargue (agent immobilier) — Kelly Espitalier (esthéticienne) — Nathalie Lauté (Pharmacienne) — Christophe Leroy (Boucherie Cugini) — Maryse Bador (Boulangerie Bador) — Nicole Bonnet (Epicerie Bonnet) — Marie-Claude Joly (bureau Tabac) — Laëtitia Viboud (Coiffure O en Couleur) — Christine Althuisus (restaurant l'Escale) — Jean-Luc Bonnetto (station-service) — Loulou Cécutti (Coiffeur) — Bernard Daubin (restaurant Chez Simone) — Philippe Duclaux (Maribon Pneu) — Séverine et Fabrice Gosset (restaurant La Bombance) — Xavier Fernandez (Allianz) — Anais Morlan, David Baca, Caroline Barada (Crédit Agricole) — Maryse Lafontan (Ambulances Daste) — Bernard Lagavardan (Grainetier) — Martine Lannelongue et Sonia Carraro (La Poste).

UNE ÉCOLE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Accueillant près de cent élèves de la maternelle au CM 2, l'école de Montréal conjugue dynamisme et joie de vivre en sus des apprentissages fondamentaux. Cela passe par des activités éducatives et sociales, définies par un projet pédagogique annuel, qui dépasse le cadre de la salle de classe ou de la cour de récréation.



Jeux nouvellement installés

Les enfants bénéficient de trois séances de cinéma dans l'année à Eauze, en partenariat avec Ciné 32. Les films diffusés sont connus à l'avance, ce qui permet une préparation en classe pour éviter une passivité consommatrice. Ils se sont rendus à l'abbaye de Flaran pour découvrir l'exposition Cézanne et évoluer autour du thème « animaux et chimères » dans la collection Simonow, grâce aux ateliers du service pédagogique.

Deux fois par an, l'école participe aux rencontres sportives USEP et lors du

voyage à La Rochelle, les plus grands ont fait deux journées de vélo sur l'île de Ré.

De leur côté, les maternelles ont décoré le préau et repeint les murs sur le thème de la place de Montréal. Pour ce projet, ils ont porté un regard particulier sur les fenêtres des maisons du village. Avec les CP, ils ont aussi visité les lavoirs avec l'association "Les grands-mères savaient", qui leur ont montré ce qu'était la lessive avant que l'eau courante ne soit généralisée.

Une initiation aux outils informa-

tiques à travers le traitement de texte a permis aux enfants de réaliser un livret. Pendant que les grands étaient à La Rochelle, au Futuroscope et sur l'île de Ré, les plus jeunes des cycles 1 et 2 (3-7 ans) sont allés visiter le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, qui a récemment fait peau neuve.

En juin, la kermesse annuelle se terminant par un repas sous le préau avec les familles, animé par les chants et danses des enfants est incontournable.

Au printemps 2014, les maternelles iront à la ferme pédagogique des balances à Seissan, avant de découvrir l'immensité de l'univers à la Cité de l'espace à Toulouse. Pour leur part, les plus grands partiront trois jours à Paris avec un programme copieux : les dix œuvres les plus célèbres au musée du Louvre, Montmartre, Notre-Dame, une balade à pieds de la Cité à la Concorde, puis le Château de Versailles et peut-être un spectacle pour enfants dans l'un des nombreux théâtres parisiens...

Le repas de fin d'année est prévu dans la dernière semaine de juin.

Au point de vue des équipements, la totalité de la toiture de l'école a été refaite et des jeux et bacs à sable ont été installés dans la cour supérieure.



Rencontre des élèves avec l'association Via Romana dans le cadre des journées archéologiques



Rencontre des élèves avec M. le Maire à l'occasion de la visite de l'exposition paléontologique

CENTRE DE LOISIRS DE MONTRÉAL

Sous la dénomination *Le Coffre à Malices*, le CLAE fonctionne à la fois à Montréal-du-Gers et Castelnau d'Auzan.



L'accueil de loisirs sans hébergement péri-scolaire est ouvert les lundis, mardis, jeudi et vendredi selon l'emploi du temps suivant :

7 h 45 - 8 h 45 : accueil, animation et petit déjeuner proposé aux enfants.

11 h 45 - 13 h 30 : pause méridienne

16 h 30 - 18 h 30 : accueil, animation et goûter compris.

Pendant ces temps d'animation, les enfants participent à des activités manuelles, sportives, culinaires déterminées par sur un projet pédagogique. Pour la période 2013-2015 le thème choisi est le Respect. Tout au long des deux années des débats, des ateliers arts plastiques et environnement (aménagement d'un extérieur avec un potager

bio, plantations de fleurs...) seront proposés.

Chaque année, au moment des vacances de Noël, Le Coffre à Malices organise un arbre de Noël pour les enfants des deux écoles avec un décor féérique. Le 21 décembre 2013, un spectacle de magie a été offert aux enfants à la salle multimédia. Il a été suivi du verre de l'amitié et le père Noël était présent.

Pendant toutes les vacances scolaires, sauf celles de décembre, l'accueil de loisirs sans hébergement propose un programme varié et ludique : bricolage, sport, sorties (cinéma, centre aqua ludique, ferme pédagogique, équitation...) en alternance à Montréal et Castelnau d'Auzan. Un

camp d'été s'articule autour de la découverte de nouveaux sports et l'hiver, des activités traditionnelles de ski, raquettes, luge sont proposées dans les Pyrénées.

Tous les jours de 7 h 45 à 18 h 30 : accueil, animation, repas et goûter compris.

Le CLAE est également actif tous les mercredis (le transport est à la charge des parents).

La tarification est modulée selon les revenus familiaux.

Pour plus de renseignements, s'adresser à **Frédérique Drouillat** ou **Nadia Possamai** au 05 62 29 58 65



1^{er} RÉSEAU DE SERVICES À DOMICILE EN FRANCE, L'ADMR AGIT AU QUOTIDIEN PRÈS DE CHEZ VOUS !



L'ADMR de Montréal c'est ... 2 500 heures de services chaque mois à 200 personnes : Aide aux familles, Garde d'enfant, Aide aux personnes fragilisées par l'âge et/ou le handicap mais aussi aide dans les actes de la vie

quotidienne pour les personnes à la recherche d'une meilleure qualité de vie (ménage, repassage...) tout public. Mais à Montréal, l'ADMR c'est aussi une équipe locale de bénévoles qui agit sur le terrain, crée du lien social à

l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être. L'équipe est ouverte aux bonnes volontés. Si vous aussi vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil ou encore des qualités d'organisation et d'animation, n'hésitez pas à la contacter pour rejoindre le réseau. L'ADMR de Montréal du Gers vous accueille et vous conseille dans ses locaux au-dessus de la Mairie du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h30. Vous pouvez également la joindre au 05 62 28 72 36 dans ces mêmes créneaux horaires. À d'autres moments, vous pouvez laisser un message avec vos coordonnées et vous serez contactés dès que possible.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

**Distribution de colis à Noël
aux personnes âgées
de plus de 85 ans
par les membres du CCAS.**



CINQ NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX



Le Toit Familial de Gascogne réhabilite totalement une maison insalubre en 2 logements rue

du 14 juillet et construit un bâtiment neuf dans le jardin attenant, qui surplombe l'extrémité occidentale de l'ancien rempart de la bastide, afin de réaliser 3 logements neufs, deux T3 et un T2, de plain-pied, conçus et équipés pour des personnes à mobilité réduite.

Bien isolés et chauffés par un poêle à bois, ces logements sont pensés selon les normes actuelles d'économies d'énergie pour un meilleur rendement possible en termes énergétiques. Les travaux ont été réalisés par des entreprises locales.

Le chantier doit être achevé pour mai-juin 2014 et ces logements

seront proposés à la location de type sociale pour les loyers très modérés de 340 à 440 €. Les attributions se font généralement trois mois avant la livraison selon une liste établie à la mairie.



ÉCOLE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL

L'école de musique a ouvert ses portes et les premiers cours ont débuté le 16 septembre pour permettre aux 64 élèves et 8 professeurs de retrouver ensemble le tempo de la rentrée.

Nelly Despax est professeur de flûte, en charge de la classe d'éveil et également directrice de l'harmonie Junior. Christian La Marne enseigne le piano et assure le cours de formation musicale ainsi que le cours du soir de solfège pour adultes. Jérémy Morello, enseigne la batterie, Thierry Dumoulin le saxophone, Mathieu Larrieu la clarinette, Cyril Latour la trompette, Barnabé Wiorowski le trombone et le tuba et Vincent Lemery la guitare. Il est également responsable de l'atelier de musiques actuelles.

Nelly Despax et Christian La Marne assurent ensemble la direction de l'établissement.

Les directeurs des écoles de Gabarret, Castelnau-d'Auzan et de Montréal ont décidé de s'unir pour proposer une classe d'orchestre commune dont le projet est de faire participer les jeunes de l'école de musique et de l'harmonie junior au concours de bandas à Condom, qui aura lieu le 11 mai 2014.

Les auditions organisées par les écoles de musique de Gabarret, Castelnau-d'Auzan et Montréal auront lieu le



samedi 22 février à 20h30 au théâtre de Montréal, le 12 avril à 12h à Castelnau-d'Auzan et le 26 avril à 12h à Gabarret.

Le spectacle de fin d'année et la remise des diplômes se dérouleront le 14 juin à 11 h 30 sur la place de Montréal, le 14 juin à 20 h 30 à Castelnau-d'Auzan, le 20 juin à 20 h 30 à Gabarret.

Cette année un dîner concert est prévu

pour fêter la Saint-Valentin le 15 février à la salle Multimédia. La soirée sera animée par le Big Band « Mambo Jazz » de Vic-Fezensac...

Et enfin l'école de musique vous attend pour festoyer à l'occasion du fameux repas carcasses animé par les Kanari's lors des fêtes patronales du village, qui se déroulent au mois d'Août. Sa réputation et sa fréquentation croissent d'année en année.



Le conseil d'administration et le bureau ont été renouvelés ainsi pour l'année 2013/2014 :

Président : Christophe Bouet ; vices
Présidentes : Hélène Barrera et Claudie Callens ; **Secrétaires :** Agnès Busnel et Pascale Hedoux ; **Trésoriers :** Christiane Ducos et Pascal Delacour.

Membres du conseil d'administration : Nicolas Labeyrie , Christophe Labeyrie , Virginie Gelas , Lucie Colombotto , Michel Massartic.

MUSIQUES ET SAVEURS DU TERROIR



également animé le marché de terroir alimentant un pique-nique organisé sur place.

Le samedi soir, le duo Voce in gamba, composé de la soprano Soumaya Hallak et de la gambiste Silvia de Maria, a présenté avec sensibilité un programme d'œuvres des XVII^e et XVIII^e siècles, correspondant à l'ère baroque. Par la finesse de leur talent, elles ont su créer une interaction avec les spectateurs, qui a été vivement appréciée.

Anne Berger était à l'initiative de cette belle soirée intimiste, tandis que Pierre Larrouy fut l'artisan de celle du lendemain. D'une façon plus relâchée, la musique tzigane de Nicolas Bratescu et ses musiciens a résonné sur le péristyle de la villa, célébrant de joyeuse manière le dixième anniversaire de l'association.

Contact :
Michel Laffargue 06 08 42 04 53

L'Académie de musique orchestre de nouvelles synergies en associant des producteurs à ses concerts en plein air. Elle crée ainsi une attractivité culturelle, touristique et commerciale. Pour

la deuxième fois consécutive, les 3 et 4 août à Séviac, les Dames du Flocc et le BNIA ont proposé leurs produits en dégustation aux mélomanes venus nombreux. Les producteurs locaux ont

LA FLAMME PERPÉTUE LA TRADITION



Et comme chaque année, il a fallu refuser du monde... Cet engouement tient à l'ambiance, avec en toile de fonds la présence de l'alambic et du fameux brûlot, puis le bouche à oreille fait le reste.

Avec les soirées médiévales de l'été, il s'agit de la manifestation la plus importante de l'année à Montréal, animée par les Kanari's et un orchestre. Mais c'est avant tout un rendez-vous de culture locale, de gastronomie et de convivialité qui a su s'ancrer dans la tradition.

Rappelons que la Flamme de l'Armagnac marque le départ de l'allumage des alambics, début de la campagne de distillation annuelle entre novembre et février.

Contact :
Christian Horny 06 28 26 21 88.

Cette année encore, les marcheurs étaient nombreux, les 16 et 17 novembre, sur les deux circuits de la Flamme de l'Armagnac (un grand et un petit) du côté de Gondrin.

Mais l'enthousiasme festif se déchaîne pour le repas du soir à la salle multimédia, dont les 600 places étaient complètes depuis fin août avec quelque 98 personnes inscrites en liste d'attente.

UN NOUVEAU CD DES KANARI'S

L'année 2013 s'est achevée avec le concert de Sainte Cécile où étaient invités les musiciens de la Société Philharmonique de Mirande. Le public a pu apprécier le travail des deux harmonies unies pour interpréter trois morceaux en commun : pas moins de 100 musiciens sur scène en même temps !



Lors de nombreuses répétitions les musiciens des Kanari's ont travaillé de nouveaux morceaux qui ont enrichi le répertoire de la banda. De nouveaux programmes ont pu être présentés pour la 2^e édition de Tempo y Tapas en avril.

La saison aura été marquée par l'enregistrement du nouveau CD des Kanari's, « Mets tes tongs, on va danser ». La session en studio a été augmentée par les meilleurs moments « live » de la banda à Tempo y Tapas.

Les Kanari's se sont produits en public plus d'une quarantaine de fois, tant à Montréal qu'à travers tout le grand sud-ouest. En septembre, ce fut l'aventure des Marchés flottants du Sud-Ouest pendant trois jours à Paris. Une formidable expérience qui a permis de partager nos coutumes et notre joie de vivre dans la capitale et au sein de l'ambassade de République Tchèque.

Désormais opérationnel, le nouveau site

internet offre un bel espace convivial pour suivre les activités du groupe.

Pendant la trêve hivernale, les musiciens ont eu à cœur de continuer la rénovation, l'embellissement et la personnalisation de la salle de musique rue Aurensan. Elle sera fraîchement opérationnelle dès ce premier mois de l'année.

En 2014, les Montréalais retrouveront au printemps la troisième édition de Tempo y Tapas où les Kanari's dévoileront leurs nouveautés en ouverture de leur longue saison. La cinquième édition de KanaNoche retrouvera sa date habituelle le week-end de l'Ascension avec une programmation musicale très musclée, dont le groupe explosif « Les Monty Picon » avec d'autres formations sur scène.

CD en vente

Président :

Nicolas Labeyrie 06 32 11 21 29

Responsable des contrats :

Pierre Jacomet 06 81 16 32 20

Dates à retenir

avril :

Assemblée Générale
loto de printemps

samedi 26 avril :

Tempo y Tapas

samedi 8 juin :

5e soirée KanaNoche

dimanche 7 septembre :

6e Kanari's Party

octobre : loto

samedi 6 décembre :

concert de sainte Cécile 2014

**Rejoignez-nous sur
Facebook : Banda
Kanari's Montréal**

Sur notre site :

www.leskanaris.com

LA MAGIE CONSTANTE DES MÉDIÉVALES

Depuis une vingtaine d'années, l'association Les Médiévales prend en charge une bonne partie de l'animation d'été dans la bastide, entre la brocante de juin, les deux soirées médiévales de juillet et août et le vide-grenier du 15 août.



Sous la forme d'un grand marché artisanal dans l'esprit d'une foire médiévale, les deux soirées estivales connaissent un succès grandissant, tant auprès du public que des exposants. Ces derniers viennent essentiellement de la région, mais aussi d'au-delà avec l'exigence unique du fait maison quant à la nature de leurs produits. Mais ces soirées valent surtout par leur atmosphère et leurs animations. Des musiciens traditionnels donnent la note, tandis que des bateleurs de toutes sortes : cracheurs de feu, fauconniers, illusionnistes de rue transportent petits et grands dans une autre époque,

émerveillant tout le monde par leur habileté, leurs tours ou la majesté de leur geste.

La magie de l'ambiance est rehaussée par les costumes que l'association met à la disposition des visiteurs comme des exposants, pour la plus grande joie de tous.

Une grande part du succès de ces soirées tient aussi à la présence de vieux métiers, qui fascinent le public. Tailleurs de pierres, forgerons, calligraphes, cordiers, montrent des techniques oubliées de beaucoup, tandis que le greffage de la vigne ou l'atelier

des senteurs offrent leurs lots de découvertes. Sans oublier les cracheurs de feu et les fauconniers faisant planer de grands oiseaux sur la place.

Des repas sont préparés par l'association et l'on peut également se restaurer sur place et faire des achats sur les stands des producteurs ou des artisans.

Le succès de ces foires est bien sûr soumis aux aléas de la météo, mais si l'on a craint pour la soirée du mois d'août, l'édition 2013 aura connu une hausse de fréquentation avec quelque 2 400 repas servis.

Mais l'association organise également entre 20 et 25 randonnées dans l'année. « Les Sentiers de Jeannot » vous accueillent sur les chemins entre vignes et côteaux avec, également, des nocturnes les jeudis de juillet et août, dont une dite « aux flambeaux » vers des sites historiques. Cette année, la collégiale de Montréal était le point de ralliement. Une soupe au fromage est servie à l'arrivée.

Contact :

Christian Horny tél. 06 28 26 21 88 ;
Christian Rieu 06 80 66 65 30.

PÉTANQUE À BALARIN



Association sportive et de loisir riche d'une quarantaine de membres, La Pétanque Balarinoise participe aux différents championnats et à nombreuses compétitions sous l'égide de la

Fédération Française de Pétanque.

Sa manifestation principale est le concours officiel qu'elle organise chaque lundi Pâques. Mais chaque

mois, de mai à septembre, les pétanqueurs aiment à se retrouver pour un concours amical suivi d'un repas.

L'association a fêté son cinquantenaire en août 2013 autour d'un banquet qui a rassemblé près de quatre-vingt convives à Balarin dans une excellente ambiance. Les trois présidents successifs étaient présents pour souffler les bougies du gâteau d'anniversaire.

L'association accueille avec plaisir toute personne désirant la rejoindre pour la pratique de la pétanque amicale ou en compétition.

Contact : José Soubiran
Tél. 06 14 14 45 35 ;
Mail : petanquebalarinoise32@sfr.fr

UN CENTRE DE SECOURS DE PROXIMITÉ



Cette année, le Centre de Secours de Montréal a accueilli le congrès départemental des sapeurs pompiers du Gers. Cela faisait quarante ans qu'un tel événement n'avait pas été organisé à Montréal.

L'organisation parfaite et l'importante participation ont contribué au large succès de cette rencontre.

Au point de vue opérationnel, le centre de secours a répondu cette année à quelque 110 interventions, contre 100 en 2012, qui se répartissent entre 55 secours à personne, 29 incendies, 18 opérations diverses, 8 accidents de la circulation.

Avec un effectif minimal, les sapeurs-pompiers de Montréal sont toujours

en quête de volontaires. Si vous souhaitez vous investir dans une action citoyenne au service de votre prochain, n'hésitez pas à les contacter.

Contact :

Serge Bétuing 06 86 84 69 52 ;

Ludovic Lafontan 06 84 11 17 86



RUGBY, UN CLUB FESTIF

Comme il se doit, joueurs, dirigeants et amis de l'U.S.M ont traditionnellement commencé l'année 2013 par une longue nuit de la Saint-Sylvestre. Puis le retour sur le pré a conduit l'équipe en demi-finale du Challenge et en Finale du Comité.

Après avoir remercié tous leurs partenaires au cours de la traditionnelle poule au pot, les dirigeants ont préparé la nouvelle saison en essayant d'étoffer

le groupe qui a acquis son ascension au niveau supérieur. L'été a été bien rempli avec la sardinade pour les juilletistes, l'escargolade pour les aoûttiens, les fêtes patronales et enfin un nouveau rendez-vous avec un repas sur le pré pour la reprise du challenge en septembre.

Au point de vue sportif, les jaune et bleu ont plutôt bien entamé le championnat 1^{ère} et 2^e séries sous la conduite

des frères Polesello tout en se qualifiant pour les 1/4 de finale des 3 Tours.

Le Père Noël fut naturellement invité à venir récompenser les enfants sages mi-décembre avant que tous ne se replongent dans les préparatifs du réveillon concluant l'année.

Contacts :

René Antoniazzi 05 62 29 43 87 ;

Thierry Lannelongue 06 86 00 22 69



DANSE COUNTRY



Les amateurs et passionnés de danse country peuvent bénéficier de cours au village.

À la salle des Cornières, le mercredi de 20 h à 21 h pour les débutants, de 21 h à 22 h pour les novices.

À la salle des chasseurs, le jeudi de 20 h à 21 h pour les intermédiaires, de 21 h à 22 h pour les plus avancés.

Contact :

05 62 29 42 40 ou 05 62 28 72 51

SKI CLUB

L'association compte quatre-vingt-cinq adhérents, dont plus de la moitié a moins de 18 ans. Douze sorties ont été effectuées au cours de la saison 2012-2013, dont quatre ont été spécialement organisées le mercredi pour les enfants des écoles primaires du canton au prix modique de 20 €. Onze jeunes ont en outre participé à un stage de perfectionnement de trois jours à Luz Ardiden. Un nouveau moniteur, Stéphane Bats a été formé pour encadrer les jeunes.

La saison fut toutefois difficile à gérer en raison de conditions météorologiques particulièrement mouvementées (trop de neige, puis crues et inondations).

Le ski club a tenu la buvette lors du concours de pétanque et le bénéfice permettra de diminuer le coût de la licence des jeunes des écoles primaires pour les sorties du mercredi.

Des sorties en car et un stage viennent d'être organisés aux vacances de Noël et le calendrier de la saison est établi.

Les tarifs restent inchangés en 2014 et les sorties du mercredi se poursuivront. Le club peut louer du matériel de ski et dispose de quelques vêtements pour les jeunes.

Bénévoles et nouveaux adhérents seront toujours les bienvenus.



Les récompenses de fin de saison ont été attribuées au cours d'une soirée tapas :

Sarah Bézerra, Yohan Ploquin, Matthew Boulais, Noémie Dissel ont obtenu le flocon.

Sofia Adamou, Lucie Bador, Susie Bouet, Elodie Ducasi, Ilona Traverso, Stéfan Adamou, Loris Despax ont obtenu la 1^{ère} étoile.

Louna Moniez a obtenu la 2^e étoile.

Marie Lise Devalle, Eloise Jacques,

Lola Traverso ont obtenu la 3^e étoile.

Ema Béraut a obtenu flèche de bronze.

MF1 Stéphane Bats

Hugo Lapeyre, Grégory Salvador, JP Rivière, Pierre Pallares ont participé aux championnats du Gers

Pour renseignements et infos :

06 85 35 51 26 – 05 62 29 47 05

<http://skiclub.montreal.pagesperso-orange.fr>

Rejoignez le club sur facebook.

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE HONORE AURÉLIEN CARRÈRE



Ad'hygiène, les chasseurs ont édifié un bâtiment destiné à recevoir une chambre froide et stocker du matériel à côté de la salle de chasse.

L'association souhaite honorer cette année Aurélien Carrère. Ce jeune chasseur de 92 ans est membre de la société de chasse depuis sa création en 1948. Membre du bureau, il en fut président pendant 21 ans et siège toujours au conseil d'administration. En août 2007 il obtient la médaille d'or de la chasse, qui lui est remise par le président de la fédération départementale,

puis un diplôme d'honneur lui fut remis en août 2013. Cet exemple sera difficile à égaler. Nous lui devons tous respect et gratitude.

La salle chasse peut se louer auprès de la mairie pour des manifestations privées. Équipement et matériel sont mis à disposition.

Pour éviter toute nuisance, un sac est disponible à la salle de chasse pour déposer les étuis et cartouches des armes.

Contact :

Hervé Monnier tél. 05 62 29 11 35

CHAPELLE DE LUZANET LES TRAVAUX DE RESTAURATION SE POURSUIVENT

Patience et longueur de temps... Il aura fallu quelque 91 années pour que la restauration de la chapelle de Luzanet, classée monument historique, soit enfin prise en compte ! Les travaux de restauration de l'intérieur ont commencé le 7 octobre 2013.



Il faut dire que l'histoire de cet édifice, élevé sur les ruines d'une chapelle romane par l'évêque de Condom Jean Marre en 1520, dans la dernière année de sa vie, est peu commune. Petit joyau du dernier gothique flamboyant, elle servit de nécropole à la puissante famille de Galard.

Fait rare, en 1905, au moment de la séparation de l'Église et de l'État, le clergé en fit don aux habitants du hameau. Souffrant naturellement des injures du temps, dès 1922, le conseil paroissial écrivait à l'archevêque qu'il

était urgent d'agir. En 1939, le conseil municipal entreposa des matériaux nécessaires à sa restauration, mais la guerre ajourna les travaux. L'édifice était devenu dangereux et le maire, M. Magen, le fit fermer au public en 1947. Sous l'impulsion de Paulette Aragon-Launet, les premiers travaux d'urgence ont été réalisés en 1985 par l'association de Sauvegarde des Monuments et Sites de l'Armagnac avec l'aide de la commune et de l'État. Une campagne d'étalement est suivie de la restauration de la voûte centrale

en 1987, puis d'une seconde campagne d'étalement en 1995.

En 1998, les habitants du hameau vendent la chapelle à la commune pour le franc symbolique par acte notarié. L'association pour la sauvegarde de la chapelle de Luzanet est immédiatement constituée pour entreprendre une restauration extérieure. Les sept tranches programmées sont arrivées à terme en 2009.

La restauration intérieure, portant sur les murs, les vitraux, les voûtes peintes devraient s'achever au début de l'été 2014.

De nombreux donateurs privés, particuliers et entreprises, ont participé au financement pour compléter l'engagement des institutions, collectivités territoriales et État.

Parallèlement, une réflexion est menée par la Mairie avec l'association et des professionnels pour la mise en valeur culturelle et culturelle de ce bel édifice. La chapelle sera ré ouverte au public pour l'été 2014.

Contact : Pierre Mathieu, président de l'association. Tél : 05 62 29 41 90

UNE MAISON DE RETRAITE FAMILIALE



En entrant dans la maison de retraite, on a l'impression que les murs sont tapissés des souvenirs échangés entre les résidents autour des histoires d'autrefois, des joies, des peines, des veillées traditionnelles sans oublier l'évocation des bals du village, raconté à leur façon avec un sourire empreint de nostalgie.

Pour autant, ils participent avec bonne humeur aux diverses activités proposées par l'animatrice de la résidence à savoir : des lotos, des travaux manuels, repas en plein air ainsi que des sorties telles que la visite de La Romieu ou une croisière sur le d'Artagnan. Les anniversaires ne sont pas oubliés et parfois les chansonnettes et les belles chansons d'autrefois sortent des mémoires formant une chorale improvisée. Des bénévoles encadrent également ces activités et chaque nouvelle arrivée est accueillie avec toute la reconnaissance de la structure.

Deux infirmières, sept aides-soi-

gnantes et dix agents des services hospitaliers ne ménagent pas leurs efforts 24 h sur 24 pour le bien-être des 32 résidents sous la responsabilité de la directrice.

L'équipe de la résidence est complétée par un médecin coordinateur, une psychologue, une animatrice, une lingère, un agent administratif et un agent technique qui interviennent à temps partiel.

Chaque visite sera bien perçue et vivement appréciée par nos anciens de la rue Pémay.

Contact : 05 62 29 50 00

APPEL AU CIVISME

Dans les précédents bulletins, l'association pour Genens a fait régulièrement le point de l'avancement des travaux pour la réfection et la protection à long terme de l'arase des murs. Ce chantier essentiel, entrepris en 2007, a été mené à bonne fin l'automne dernier, mais il reste encore du pain sur la planche : consolider les bases de l'arc séparant la nef du chœur, remise en état du dallage si nous voulons organiser des activités culturelles qui redonneraient vie à ce si bel endroit.

En attendant, les bonnes volontés se sont mobilisées ces derniers mois pour améliorer l'intérieur et les alentours de l'église. Une de nos adhérentes n'a pas hésité à payer de sa personne en entreprenant seule d'enlever la couche de terre qui recouvrait les dalles subsistantes ainsi que les banquettes latérales de la nef. Cet acte de vrai courage, compte tenu de l'âge de la personne qui a pris cette heureuse initiative, a eu un effet d'entraînement et on peut



d'ores et déjà en constater les résultats avec le dégagement des souches et des gravats qui encombraient la base extérieure des murs.

Malheureusement, nous n'avons pas que des motifs de satisfaction. Si l'augmentation du nombre des visiteurs de Genens nous réjouit, elle n'en a pas moins une contrepartie fâcheuse : la multiplication des actes de vandalisme (feux de branchages qui font éclater les

pierres, utilisation de la nef et du chœur comme latrines !). Qu'elle soit due à la sottise ou à la malveillance, cette déplorable attitude nous impose de clore les deux accès de l'édifice par des grilles. Cette opération que nous n'avons pas prévue grèvera malheureusement nos finances et retardera un peu plus la réfection du dallage.

Contact : Jean Brouste 05 62 29 41 93

NOS GRAND-MÈRES SAVAIENT

Une quinzaine de grand-mères continuent à lutter pour maintenir leur association et apporter une aide aux plus démunis : grand âge, handicapés, recherche médicale. Malgré une baisse du pouvoir d'achat, le soutien culturel demeure

capital ainsi qu'une aide financière annuelle à l'amicale des sapeurs pompiers. Elles mobilisent leur énergie et se retrouvent tous les lundis avec les compétences de chacune dans la joie et la bonne humeur. Il n'est pas inutile de rappeler qu'une

relève serait toujours la bienvenue. Monique Hottin a récemment rejoint l'association, merci à elle.

Contact :

Mme Pascal 05 62 29 46 95 ;

Mme Jaurey 05 62 29 51 97



REPRISE DES CONCESSIONS AU CIMETIÈRE

La commune a mis en place une procédure de reprise des sépultures en état d'abandon au cimetière municipal.

Si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé revient exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants-droit.

C'est pourquoi, afin de garantir l'impartialité et la nécessaire précision juridique des différentes actions, la municipalité sera assistée tout au long de la procédure de reprise par un cabinet spécialisé en matière de restructuration des cimetières : le groupe ELABOR.

Il a été constaté de façon publique et incontestable, par procès verbal en date du 9 octobre 2013, que des emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés. La commune pourra

reprendre les terrains au terme d'une durée de 3 et 4 ans.

Les sépultures concernées sont piquetées avec un petit panneau destiné à informer les familles et leur permettre de se manifester.

Dès le début de la procédure et pendant tout son déroulement, les listes d'emplacements concernés sont consultables en mairie, sur le tableau d'affichage et au cimetière, de manière à ce que tout ayant-droit puisse être informé. Ainsi, chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien afin d'arrêter la procédure, sans aucune autre formalité.

Les travaux à effectuer pourront être

un simple nettoyage ou une réelle réparation de matière à redonner durablement un aspect soigné à la sépulture. Un simple fleurissement à la Toussaint sur un monument délabré ne saurait être considéré comme un acte d'entretien suffisant.

Il est souhaitable que l'ensemble des habitants participe activement à cette mission en diffusant ces informations auprès de proches ou de familles ayant déménagé, de façon à ce que tous les intéressés puissent prendre leurs dispositions. L'objectif est de pouvoir retrouver un cimetière à l'aspect agréable et décent, à la hauteur du respect dû aux défunts et à la valeur patrimoniale et historique de ce site.

DES CHANGEMENTS POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 23 ET 30 MARS

Une loi du 17 mai 2013 stipule que le mode de scrutin change pour les communes de plus de 1 000 habitants.

En effet, pour ces communes où l'on pratiquait habituellement le panachage des candidats, le scrutin de liste s'appliquera pour la première fois. Montréal est concerné par cette réforme.

Les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste bloquée et non plus au scrutin majoritaire. Les électeurs

voteront pour une seule liste qu'ils ne pourront pas modifier. Toute modification ou rature rendra le bulletin de vote nul.

Lors de cette élection, les délégués au conseil communautaire (Communauté de Communes de la Ténarèze) seront élus au suffrage universel direct pour la première

fois. Deux listes figureront sur le même bulletin, celle des conseillers municipaux et celle des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal et ces deux listes ne peuvent être séparées.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE À L'HEURE

Après les événements violents que furent les tempêtes de 1999 et 2009, l'État a souhaité que les communes mettent en place, au plus tard pour 2015, un plan communal de sauvegarde.

Montréal a établi le sien pour le 31 janvier 2014. Cela consiste au recensement de bénévoles et de tous les moyens matériels disponibles sur le territoire communal en cas d'événements météorologiques majeurs tels que tempête, inondation ou grand froid.

Une première réunion d'information s'est déroulée en fin d'année et cin-

quante bénévoles se sont portés candidats. Ils ont d'ailleurs participé à un exercice de simulation grand froid avec les élus du conseil municipal, début décembre.

Ce plan communal de sauvegarde ne se substitue en rien aux services officiels de secours.

L'objectif est de sensibiliser la population à se mobiliser et à fonctionner en

réseau en cas d'absence de communications et de coupures d'électricité prolongées lors d'événements climatiques majeurs. À ce titre, les personnes particulièrement vulnérables sont invitées à se faire inscrire sur le registre prévu à cet effet auprès du secrétariat de mairie.



NAISSANCES

LANSMANT Mathéo	19 février
BATILLAT Emma	18 avril
POSSAMAÏ Lorys	8 mai
RIVIERE Léanna, Florine	14 mai
BEGUE Otis, Sébastien	02 juillet
DE WIT Simon, Henri, Jacques	20 octobre
LABEYRIE Ethan, Cali, Arthur	19 novembre
GRILLON Eliot, Nelson, Marcel	11 décembre

MARIAGES

BONETTO Joel Patrice - LOMBARDO Annie	03 août
REVERDY David Jean-Louis – POULY Marie-Claire	17 août
LAFFARGUE Michel Louis Joseph - JULIA Raphaële Aimée	24 août

DECES

CARRERE Francis Yves Jean	64 ans
DUTHIL née LABAT veuve Augustine	96 ans
BAZERQUE née SAINT-ARAILLES Lydie Yolande Eva	83 ans
DAUBAS Gilbert Jean	79 ans
ANLIKER née GOS Simone Marcelle	83 ans
DURAN née BORDON Alba	85 ans
FRAYSSINIER née SOLANO Marie Louise Armande Agnès	94 ans
JAURREY née DUPUY France Bernardine Georgette	94 ans
CLARK Donald Gordon	80 ans
DELOSTE Sophie	45 ans
DUBERNET née DOUMERC Marie	88 ans
MASSARTIQ Pierre Joseph Jean	92 ans
MENCARELLI née BESSODES Marie Louise Anna Félicité	87 ans
VAVASSORI Pierrine	96 ans
LABEYRIE née DOAZAN Solange Etienne	84 ans
DUCOS Joseph Pierre	89 ans
LEAL née BELLOD Thérèse Joséphine	86 ans

NUMEROS UTILES :

Mairie	05.62.29.52.00
Préfecture	05.62.61.44.00
Sous-Préfecture	05.62.28.12.33
Tribunal Condom	05.62.28.15.49
TGI Auch	05.62.61.67.00
CLAE Montréal	05.62.29.58.65
CLAE Castelnaud	05.62.29.24.81
SICTOM Condom	05.62.68.22.70
DSD (service social)	05.62.29.43.29
Gendarmerie	17
SAMU	15
Pompiers	18
Centre antipoison	05.61.77.74.47
Taxi Ambulance	05.62.09.93.94
Ecole	05.62.29.44.43
Dr BAILLEUL	05.62.29.48.17
Pharmacie	05.62.29.43.31
Infirmières	05.62.29.45.06
ERDF n° vert	0 800 650 309
ERDF urgence dépannage	0 810 333 009
La Poste	05.62.29.44.49
Violences conjugales	39.19

PERMANENCE DU GROUPEMENT D'EMPLOYEURS DE L'ARMAGNAC

Toute personne motivée et mobile dans la recherche d'un emploi, surtout dans le secteur agricole, est invitée à venir s'inscrire tous les lundis matin au 1er étage à la mairie de Montréal (salle du conseil) lors de la permanence du groupement d'employeurs de l'Armagnac. Les agriculteurs en recherche de main d'œuvre occasionnelle ou permanente peuvent s'adresser à Annick Lussagnet qui tient cette permanence : 06 79 13 39 21

PERMANENCES :

Point information services à la personne : mercredis de 10h à 12h en mairie. Prendre rendez-vous auprès de Pierrette SEGAT au 06.70.07.50.10.

Conciliateur de justice : tous les 1^{ers} mardis après-midi du mois. Contacter la mairie qui vous fixera un rendez-vous.

Permanence assistante sociale Conseil Général : mercredi de 9 h à 12 h sans rendez-vous, Rue Aurensan. Tél. 05.62.29.43.29.

Trésor Public : mardi de 8h30 à 12h.
Tél. 05.62.29.43.28

Permanence du groupement d'employeurs de l'Armagnac : lundi de 9 H à 12 H sans rendez vous, à la Mairie. Contact Annick Lussagnet: 06.79.13.39.21.

SES COMMERCANTS

